

# COMPTE RENDU CONSEIL D'ECOLE

## Jeudi 3 novembre 2016

---

**PARENTS (RPE) : Présents :** Mme BIGNON, , Mme FERNANDEZ-VARELA, Mme FLECHIER, Mme POULAIN, Mme SENOUCI, Mme DANIELIAN, Mme FRORUP, Mme CARON, Mme FERNANDEZ-VARELA, Mme CHASLIN, Mme FLECHIER- LALLE

**PARENTS (RPE) : Absents excusés :** Mme CABY, Mr OZKAN,

**ENSEIGNANTS :** Mme BLUMBERG et Mme ZIAT (Directrice et CPA), MME QUARESMA NUNES (CPB), Mme CREFF (CP-CE2), Mme ALLONNIER (CP-CM2), Mme GARNIER et Mme TRELET (abs exc) Mme BERGER (CE1B), Mme JURICIC (CM1A) Mme DOUXAMI (CM1B), Mme BREBANT (CM2), Mr CHALOPIN (Maitre G)

**DDEN :** Mme LENFANT

**POUR LA MAIRIE :** Mme ORLANDO, Mr CHEVRIE

### LA VIE DE L'ECOLE

#### → Résultats des élections et présentation des partenaires

13 (10+3) représentants et suppléants

- Inscrits : 405
- Votants : 202
- bulletins nuls : 22
- 180 exprimés = 49,88 % de participation

#### → Présentation de l'équipe et communication. Rôle de Mme HP

Adjointe administrative ou CUI. Rôle administratif pour aider la directrice lorsqu'elle est en classe, un rôle logistique, contrôle des absences/présences, surveillance lors des récréations, un rôle de secrétariat. Mme HP peut également intervenir dans certaines classes (pour le chant par exemple), elle peut accompagner des sorties si besoin. A noter toutefois, qu'elle ne peut pas être responsable, seule, d'enfant ou d'une classe.

Les RPE demandent si un trombinoscope pourrait être mis dans le cahier jaune pour présenter l'équipe aux nouvelles familles. Les parents se posent n'ont plus accès aux classes du fait de Vigipirate et les parents n'ont pas l'impression de connaître les enseignants et de ne pas identifier Mme HP alors qu'elle est au contact des E, ou les autres intervenants sur l'école.

L'équipe enseignante précise que, comme par le passé, les enseignants reçoivent les familles pour des entretiens,

#### → Structure de l'école et composition des classes

Effectif : 248 élèves

Moyenne par classe 25 élèves

CPA	24 /25	CE1A	23	CM1 B	26
CPB	24	CE1B	23	CM2	27
CP-CE2	6+17	CE2A	29		
CP-CM2	10+12	CM1A	25		

#### → Vote du règlement intérieur de l'école

Rectifications demandées par l'équipe enseignante

+ aucun adulte ne peut entrer seul dans l'école ( dispositif Vigipirate)

+ les entrées et sorties pour des rdv extérieurs ne peuvent avoir lieu QUE sur les temps de récréation (Vigipirate)

+ bijoux pendants (boucles d'oreille, colliers...)sont interdits pour des raisons de sécurité

+ cordes à sauter uniquement avec des poignées en plastique et non en bois

Voté à l'unanimité

Le nouveau règlement sera remis aux enfants dans le cahier jaune

#### → Budget : crédits municipaux

10 932,50 euros pour l'école, comme l'an passé, dotation pour 255 élèves.

Equi.Educ : Mme Brebant demande s'il est possible de récupérer du matériel de rangement soit de l'ancienne bibliothèque soit dans la réserve municipale.

→ **Coopérative**

7 620.83 pour débiter et 9 517.33 pour clôturer en sept. 2016

2 cinémas seront offerts : 572 euros environ.

Date de la photo individuelle : mardi 15 novembre journée

→ **Exercice d'évacuation**

Pour les E : leur apprendre quel comportement adopter en cas d'incendie. Fait le vendredi avant les vacances.

Scénario auquel les E sont habitués. A repenser avec les nouveaux locaux. Un deuxième exercice sera fait en fin d'année.

→ Exercices PPMS

**Le mercredi 12 octobre** : Exercice « alerte intrusion » demandé avant les congés d'automne.

Les écoles doivent mettre en place leur propre système d'alerte. Sensibilisation à la sécurité, où se mettre à l'abri.

Des débats et sensibilisation ont eu lieu dans chaque classe, des exercices préparatoires se sont organisés en petits groupe puis un exercice a été réalisé en école entière. Les enfants ont très bien entendu et reconnu les signes choisis pour alerter en cas de danger et les postures à adopter pour obtenir et maintenir le silence.

Les enfants connaissent les endroits pour se mettre à l'abri. Le personnel connaît parfaitement le bâtiment et les issues et voies d'évacuation si nécessaire.

**Le 29 novembre** : mardi matin. Exercice départemental.

Le département a choisi de rester sur le scénario de l'année dernière. Orage très violent avec ruissellement fluvial. Entre 9h50 et 11h30. Sur ce créneau, durée de 1h en fonction de ce qui nous arrangera. Une alerte vers 10h mais on peut déclencher à partir de 9h50 (cela correspond à des applications pratiques, un orage ne se déclare pas partout à la même minute..). Sensibiliser les parents (ne pas venir, ne pas rentrer). Il s'agit aussi de tester la capacité de la DSDEN à gérer un flux d'appels téléphonique élevé.

## **RELATION FAMILLES**

→ **Réunions de rentrée**

Nouveau dispositif pour accueillir les PE. L'enseignante accueille et est en charge du groupe jusqu' à la sortie. Les PE n'ont pas le droit de circuler tous seuls et certains n'ont pas respecté la consigne. Il est impératif de rester avec l'enseignante de son enfant et interdit de sortir seuls ou circuler dans l'école sans accompagnement.

PE : Sensibilisation à refaire auprès des familles.

RPE : Certains parents ont trouvé que l'attente était trop longue et sont partis seuls.

Rappel important : préciser qu'il n'y a pas de questions individuelles sur ce temps de réunion collective.

→ **Remise des livrets**

Equi.Educ : remise autour du 10 décembre avec des horaires différents selon les enseignants. Les modalités seront les mêmes : un groupe de parents rentre ensemble à une certaine heure et tous doivent attendre leur horaire de rdv puis sortent tous ensemble après la fin de tous les rdv individuels.

Le livret sera 'en ligne'. Le rdv est l'occasion pour l'enseignant de parler de l'élève et d'indiquer les pistes de travail à venir. Le code qui permet l'accès au livret numérique sera remis à cette occasion. Les parents qui n'ont pas possibilité de consulter le livret numérique se feront connaître et une sortie papier sera donnée.

**RPE** : les parents vont découvrir le détail du livret après le RDV ; ne risquent-ils pas d'avoir des questions après le rdv ?

**Equi.Educ** : l'entretien est organisé et préparé pour exposer les points importants à la famille. Souvent, si des questions précises sont nécessaires, d'autres entretiens ont été programmés au préalable. Ce RDV livret n'est pas le seul de l'année.

→ **RDV sur le temps scolaire**

Modalités précisées plus haut. Cf nouveau règlement.

## **ORGANISATION PEDAGOGIQUE - ACTIONS EDUCATIVES**

→ **Accompagnement éducatif**

Tire-Lire : étude de soutien à la lecture en CP. Ce sont les enseignants qui proposent la participation de 6 élèves maximum par groupe. Pour des besoins en lecture ou en écriture ou en méthodologie. Le groupe peut être stable ou des élèves peuvent le quitter en cours d'année. Tire Lire : Mme Blumberg et Quaresma Nunes

→ **Projets pédagogiques des classes**

- Toutes les classes sont inscrites à **Ecole et Cinéma**. 3 films dans l'année dont les 2 premiers financés par l'école. Une participation de 2€ sera demandée aux familles pour le dernier film.
- **In ouïe** : un album avec différents styles musicaux. Analyse musicale et culturelle commune. Mise en parallèle avec l'histoire, l'histoire des arts – partie du parcours culturel « Joliot Curie ».
- **Prix littéraire des écoliers**. 4 livres par classe. 1 ex. de chaque livre. Une étude en classe puis une éventuelle participation à une œuvre collective autour d'un titre selon les enseignants. Financé par la caisse des écoles.
- **Rallye math** : les CE1 sont inscrits. 5 épreuves. Travailler différemment en mathématiques. Rallye départemental en parallèle à d'autres écoles du 92.
- **Rugby** : concerne les CM2, cycle rugby. 6 séances. Parc des sports, animateur sportif. Projet mairie. Travaille la coopération, coordination. Tenue à adapter en fonction du temps. Stade couvert sur le site du Racing en cas de pluie. Apprentissage des règles spécifiques du rugby.
- **Théa de l'année 2016-2017** : projet théâtre de l'année dernière avec une représentation finale au théâtre des Amandiers. Remerciements à la mairie pour le bus privé affrété. Belle pièce émouvante. Représentation qui s'est faite également devant tous les élèves de l'école.
- **Gymnase et piscine pour les doubles niveaux**  
Les CP des double niveaux sont intégrés dans les autres classes de CP.  
Piscine : le groupe classe est gardé pour les CP-CM2. La demande a été faite pour que les séances soient adaptées aux doubles niveaux.  
Les CE2 n'ayant pas piscine, les CP du CP/CE2 seront regroupés avec les autres CP. Gros effectif au total soit un peu moins de 60 élèves. Il faudra prévoir un transport en adéquation et des parents accompagnateurs. Les parents ne vont pas dans l'eau, même pas autour du bassin. Uniquement pour encadrer le transport et les vestiaires.
- **Enseignements croisés**  
CP-CM2 : les CM2 sont tous regroupés pour la science le mardi après midi  
Les CP (des CP-CE2) : en chorale dans la classe de CPA les mercredis.  
Les CP (CP-CM2) sont aussi pris seuls en ateliers jeux mathématiques lorsque les CM2 sont au sport  
Echange de maîtresse entre CPB et CM1A pour la science/chorale.

→ **Conseil des élèves**

Les élections des délégués ont eu lieu en même temps que les représentants des RPE.

Conseil des élèves : normalement 3 dans l'année. Mais il faut trouver le bon créneau : présence de Mme Blumberg (lundi et mardi ) à articuler avec les créneaux de sport des élèves. Le rôle de délégué prend également sens lors des conseils internes à la classe.

→ **Projet de fin d'année**

Initialement il était envisagé de faire un spectacle de fin d'année chorale/danse/expression sur des thématiques autour du « parcours citoyen ». Le projet était de regrouper toutes les classes.

Du fait du déménagement, des travaux, des locaux restreints et inadaptés aux répétitions, l'équipe verra ce s'il est possible de faire avec ou non une représentation à la Maison des arts.

Répétitions difficiles sur l'école : locaux, bruits...

Le projet évoluera en fonction des possibilités. Une grande représentation ou des petites rencontres avec les familles par classe. (à préciser)

Mise à disposition de la Maison des arts : la mairie a répondu qu'elle évaluait et choisissait les projets qui bénéficieront d'une représentation à la Maison des arts ... Sur quels critères ? Mise en concurrence entre les écoles ? La demande a été faite pour un jeudi ou un mardi soir (moi de mai) dès le mois de sept. 2016.

Mairie/Mme Orlando avance que l'école pourrait être prioritaire du fait des travaux sur l'école.

Le souci des répétitions et de la coordination reste entier pour construire ce projet au fil de l'année.

## QUESTIONS-INFORMATIONS

### ➤ DES PARENTS D'ELEVES

#### - AUX AUTORITES MUNICIPALES

- **Présentation de l'équipe périscolaire aux familles** (demande de trombinoscope)

Mairie : la transmission de la demande auprès de Charlotte a été faite. Possibilité peut être d'affichage à l'entrée de l'école.

- **Plan « alerte attentat » et présence d'un animateur à la grille**

Un animateur est détaché à la grille ce qui veut dire qu'il y a un animateur de moins auprès des enfants. De plus l'animateur se retrouve seul dehors avec une météo qui devient hivernale et une exposition aux dangers éventuels. Absence totale d'éclairage.

Mairie : mise en place de visiophone effective après les travaux. En attendant, il est effectivement demandé à un animateur de se mettre à l'extérieur pour filtrer les sorties du centre de loisirs.

RPE : l'animateur est mis en première ligne face à une éventuelle attaque malveillante. Plus sécurisant que l'ouverture se fasse à distance. Les animateurs sont dans le froid, la nuit... Demande d'un éclairage supplémentaire à la sortie de l'école. Les parents souhaitent faire un courrier à la mairie.

- **Aménagement de la cour** : seconde marelle + demande table de ping-pong

Mairie : Cela ne pourra s'envisager et se voter que dans le cadre des travaux. La table de ping-pong a été livrée au retour des vacances d'automne.

- **Présentation « illustrée » des travaux d'agrandissement de l'école**

Mairie : une nouvelle présentation sera faite plus tard. Pas de nouveauté pour le moment.

Equi.Educ : demande de privilégier les illustrations et non les plans en « coupes » ou plans d'architecte. L'école a écrit à l'inspection et à la mairie au sujet des travaux/déménagement pour rappeler la charge de travail supplémentaire et les difficultés d'accueil pour les enseignants qui intègrent de nouveaux locaux au retour des vacances.

Des questions ont été portées à la connaissance de la mairie : Où va la bibliothèque ? La réserve ? Déménagement pendant les vacances, non prévu, de la maîtresse E dont les affaires ont été mises dans la même salle que la maîtresse G par exemple... Mme Blumberg a été contactée à ce sujet pendant les congés scolaires alors même que les questions avaient été adressées aux différents services avant .

Ce matin jour de rentrée : découverte de la nouvelle cantine, des nouveaux accès, des accès fermés... Ces nouvelles dispositions demandent forcément des adaptations du fonctionnement. L'équipe s'organise au mieux mais le concours de tous est requis. Ce beau projet de rénovation demande la participation coordonnée des différents partenaires.

Ménage important fait par les personnes de l'entretien, nous les en remercions car la tâche n'est pas facile et la poussière tenace.

Ce n'est pas aux enseignants d'aller chercher les informations et d'anticiper sur les travaux. Nous souhaiterions pouvoir être accompagnés par une personne référente qui ferait le lien entreprise/école.

Quelles tâches incombent aux enseignants ? Les enseignants ne peuvent pas tout faire sur leur bonne volonté. Mais ne pas faire veut dire que l'on ne sait pas comment cela sera fait. C'est, en quelques sortes, risquer de retrouver tout le matériel, mobilier et documents dans un chantier complet.

La demande de journée banalisée a été refusée par le DASEN. Les classes de CPB et CM2 ont dû accueillir les enfants dans un local avec tous les cartons et le mobilier qui restaient à installer. Un remplaçant a été mis à disposition pour les deux classes pour seconder les enseignantes. Nous remercions vivement les personnels des services techniques qui ont secondé efficacement l'équipe.

Mairie : visite de l'école le mardi veille des vacances. Chacun savait où se trouvaient ses locaux. Etonnement que la mairie ne se soit pas préoccupée en amont de la mise en carton des livres de la bibliothèque (par exemple).

Equi.educ : Mme Bertrand n'était pas au courant qu'elle devait déménager sa classe. Mme Damen s'est trouvée à gérer les questions soulevées lors du déménagement qui a eu lieu durant les vacances. L'équi.educ souhaite avoir un vrai accompagnement pour la durée des travaux, les nouveaux locaux, le déménagement, les changements effectués, etc... Qui fera les cartons des parties communes ? Qui va réinstaller le matériel dans les locaux collectifs ? Une réponse « de principe » a été donnée pour la bibliothèque pas pour les parties communes. Aucune information précise avant les vacances. Nous remercions vivement Mme Damen qui, depuis ce début d'année, se rend très disponible pour nous aider au maximum. Sa tâche ne sera pas facilitée avec la nouvelle configuration élémentaire/maternelle . Les locaux ne communiquent plus désormais.

#### - **Demande de bus supplémentaires à la journée**

Les sorties : les enseignants souhaitent sortir mais rien n'est arrêté aujourd'hui sachant que les sorties sur Paris ne sont plus possibles car la mairie ne donne plus de car pour Paris. Pour des sorties en province il est difficile de faire le trajet et la sortie sur l'après midi, le matin étant prioritairement programmé pour les maternelles. Il faut aussi mettre en phase la date du car et les dates possibles auprès des musées/lieux.

Problème important : capacité des cars restants. Ne peuvent pas toujours accueillir deux classes + accompagnateurs. (56 places). La mairie a décidé d'enlever le car de 59 places en début d'année.

Mairie : un car en plus en en étude

#### - **AUX ENSEIGNANTS**

##### - **Sécurité et surveillance dans la cour**

Point fait sur le déroulement des récréations. Il y a donc 3 enseignants dans la cour lors des récréations ainsi que Mme HP qui surveille en plus les passages aux toilettes et l'accès au bâtiment.

RPE : *Une diminution des incidents est-elle visible ?*

Equi.Educ : des incidents ont toujours eu lieu dans LES cours de récréation. Certains parents sur-réagissent quant aux incidents qui peuvent toucher leur enfant. Si les élèves n'en parlent pas aux adultes et si les enseignants ne voient pas l'incident, il est difficile d'agir. En cas de problème des explications sont données, des sanctions mises en place et *autant que possible*, une information est faite aux familles. Nous ne pouvons pas toutefois relayer tous les incidents. C'est le quotidien de chaque école et cela se règle efficacement en interne. La priorité est donnée aux soins. L'appel à la famille n'est pas toujours possible, sauf en cas d'urgence.

Equi.Educ : les rappels et les explications sur les gestes dangereux sont faits très régulièrement dès qu'un acte est vu ou rapporté. La vigilance est quotidienne et les informations circulent entre les enseignants.

RPE : *une liaison existe-t-elle avec le périscolaire ? La vigilance et la surveillance ?* Cela se passerait différemment avec les animateurs hors temps scolaire. Demande à ce qu'un relai soit fait auprès des équipes périscolaires. Sentiment que les incidents auraient tendance à être minimisés.

Equi.Educ : Le temps scolaire est à distinguer du temps périscolaire (garderie, midi, TAP). Toutefois, il existe une bonne communication entre ces différents moments de la journée de l'enfant. Ces questionnements et demandes seront transmis à Charlotte par Mme Blumberg .

Mairie : l'info sera transmise aux services de la mairie et des réunions seront faites avec les équipes d'animateurs.

Equi.Educ : *Quelles sont les modalités de réponses aux questions posées lors du conseil d'école ?*

Mairie : Pour toute demande qu'il faut « un ticket auprès des services techniques ». Après ce sont les représentants de la mairie qui font remonter les demandes autres auprès des personnels concernés.

##### - **Sorties, spectacle, animation prévus**

Vu plus haut

Ce n'est pas possible de faire venir un « spectacle vivant » dans l'école du fait des effectifs en élémentaire et du manque d'espace. Une sortie collective avec tous les E n'est pas envisageable car nous ne disposons pas de car regroupés sur une fin d'année.

RPE : Est-il envisageable de faire choisir « un spectacle vivant » par l'école , avec une représentation à la Maison des arts ?

Mairie : la Maison des arts a déjà une programmation et est utilisée pour d'autres prestataires, parfois même des usagers d'autres villes. Peu de disponibilités.

- **Projet « initiatives »**

Sur un nouveau support, pas de dessin mais une serviette microfibre avec tous les dessins de tous les élèves. Plutôt au troisième trimestre.

- **Vêtements**

Beaucoup de vêtements sont perdus dans l'école. 8 sacs poubelles ont été lavés par les enseignants puis donnés à de bonnes œuvres. Les vêtements sont désormais mis dans l'espace extérieur, derrière la grille fermée).

➤ **DE L'ÉCOLE**

- **AUX AUTORITES MUNICIPALES**

- **Pôle culturel** : mise à disposition pour les écoles

Voir plus haut

- **Déménagement** : information, organisation et répartition des tâches

Voir plus haut

Plus de récréations avant les créneaux de sport ou récréations classe seule dans la cour en dehors des créneaux de la maternelle.

Meubles de rangement supplémentaires nécessaires. Demande de récupérer éventuellement des meubles de la bibliothèque de la ville.

Les parents de CM2 de la classe seront invités pour une visite de l'école.

Circulation entre les deux écoles : Mme Bréban aura une clé pour rejoindre l'élémentaire.

Enfants accueillis dans l'école élémentaire.

Chariot numérique et tablettes :

Valise numérique (7 qui fonctionnent sur les 17) : mises à jour indispensables + batterie qui n'ont plus d'autonomie.

Des portables devaient être mis à disposition pour les CM2. Important pour valider le B2I (brevet informatique) ?

Beaucoup de matériel fourni par la mairie, il est important de les utiliser. En attente de la maintenance.

Mairie : Tout le personnel de la DSIT : mobilisé par la maison des arts pour l'ouverture. Recrutement de nouveaux personnels, dont une personne spécifiquement pour les écoles (mises à jour pendant la nuit ou vacances scolaires).

- **Sécurité : contour des arbres et réaménagement de la cour (nouvelle école) + entretien**

Equi.Educ : demande de supprimer les contours des arbres (béton) et mettre des bancs en bois autour des troncs.

Mairie : Faire une demande avec un ticket.

Equi.Educ : Les poubelles débordent trop souvent, des éclats de verre trouvés dans la cour (bouteille). Ce sont les élèves qui ont alerté les enseignants sur la présence de débris de verre dans les bosquets. L'entretien n'est pas satisfaisant. Objets sans doute jetés de l'extérieur.

RPE : table de ping-pong ? Remise en place au retour des vacances d'automne

RPE : le sol présente du « relief » dans la cour.

Mairie : cela sera revu à la fin des travaux.

RPE : le circuit billes ? Deuxième marelle ?

Mairie : aucun frais ne sera engagé maintenant. A voir après les travaux.